



When Sound Archives Whisper Their History: Creation and Organisation of a Research Sound Archives Centre through Its Different Stakeholders

Matteo Cialone, Véronique Ginouvès

► To cite this version:

Matteo Cialone, Véronique Ginouvès. When Sound Archives Whisper Their History: Creation and Organisation of a Research Sound Archives Centre through Its Different Stakeholders. *Géolinguistique*, 2020, 20, 10.4000/geolinguistique.2151 . halshs-03742810

HAL Id: halshs-03742810

<https://shs.hal.science/halshs-03742810>

Submitted on 2 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Géolinguistique

20 | 2020

Varia

Quand les archives sonores nous chuchotent leur histoire : création et organisation d'une phonothèque de recherche à travers ses différents acteurs

When Sound Archives Whisper Their History: Creation and Organisation of a Research Sound Archives Centre through Its Different Stakeholders

MATTEO CIALONE ET VÉRONIQUE GINOUVÈS

<https://doi.org/10.4000/geolinguistique.2151>

Résumés

Français English

Pour présenter la phonothèque de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme à Aix-en-Provence et ses collections, les auteurs reviennent sur son histoire, à la rencontre de trois composantes disciplinaires distinctes : histoire, ethnolinguistique et anthropologie. Ils abordent le contexte de production des archives sonores, leur organisation, leurs modalités de documentation et leur devenir. Pour ce faire, ils s'appuient sur des entretiens enregistrés auprès des différents acteurs qui ont participé à sa création. Le récit implique de revenir sur deux termes essentiels à cette histoire qui débute en 1978 au sein du Centre de recherche sur les ethnotextes, l'histoire orale et les parlers régionaux (CREHOP) : « ethnotextes » et « phonothèque ». Cette présentation est l'occasion de balayer l'histoire technologique des supports déposés dans le centre d'archives et ses modalités de traitement.

In order to present the sound archive centre of the Maison méditerranéenne des sciences de l'homme located in Aix-en-Provence, the authors look back at its history, which is the result of the meeting of three distinct disciplinary components: history, ethnolinguistics and anthropology. They process the context of production of the sound archives, their organisation, their documentation methods as well as future prospects. They rely on recorded interviews with the different actors who participated in its creation. The narrative implies going back over two essential terms to this history, which began in 1978 within the Centre for Research on Ethnotexts, Oral History and Regional Talks (CREHOP): "ethnotexts" and "sound archives". This presentation of the collections is an opportunity to review the technological history of the media deposited in the archive centre and its treatment methods.



Entrées d'index

Mots-clés : archives de chercheurs, enquête orale, ethnolinguistique, ethnotextes, histoire orale, phonothèque, CREHOP, MMSH

Keywords: sound archives recorded in the field, oral history, ethnolinguistic, sound archives center, interview

Texte intégral

[Au début de mes collectage] J'avais vraiment l'impression que je ne savais rien et qu'eux [les témoins] ils savaient beaucoup de choses. [...] À l'université j'étais un peu [...] une figure, en fait ce n'est pas moi qui étais une figure, moi j'étais l'intermédiaire des figures que je rencontrais [...]. En fait y'a un truc, quand tu es ethnologue — et effectivement j'ai rencontré plusieurs fois ça dans ma vie, j'aurais bien aimé écrire là-dessus un jour, mais bon... —, c'est qu'en fait toi tu vas tout apprendre d'une culture et après tu en deviens le représentant. C'est-à-dire que c'est toi qu'on vient voir pour parler de la culture alors que toi au départ tu ne sais rien, t'as jamais vécu comme les gens, tu n'as pas leur expérience mais tu as leur mémoire, tu es dépositaire d'une mémoire que tu n'as pas vécue mais comme tu es écouté de 200 personnes, c'est toi qui a accumulé leur mémoire, c'est assez bizarre comme expérience car au départ ce n'est pas ce que tu cherches, tu es tout nu.

- ¹ Cette transcription d'un extrait d'entretien auprès de Jean-Noël Pelen (Pelen, Ginouvès & Granet-Abisset, 2019 : 6199)¹, l'un des fondateurs de la phonothèque du Centre de recherche et d'études sur l'histoire orale et les parlers régionaux (CREHOP), devenue celle de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH), éclaire bien les premières fonctions du centre d'archives que nous vous présentons dans cet article. À travers la « phonothèque de recherche » d'Aix-en-Provence, il s'agissait de recueillir et donner à entendre la mémoire de ceux dont la culture disparaissait avec la modernité. Les autres objectifs étaient plus classiques pour un centre d'archives : administrer la preuve, conserver les sources et permettre d'éventuelles comparaisons en y donnant accès. Aujourd'hui intégrée sur un campus universitaire, les objectifs de cette phonothèque sont restés les mêmes. Les évolutions les plus notables sont l'ouverture vers les différents programmes de recherche des laboratoires constitutifs de la MMSH, la préoccupation du processus de préservation des données sur le long terme et l'adhésion à la dynamique de la science ouverte, pour faciliter les ré-usages le plus largement possible dans le respect des règles juridiques et éthiques.
- ² L'article, écrit à la demande du comité de rédaction de la revue *Géolinguistique*, est l'occasion de faire le récit de l'histoire de cette phonothèque pour mieux présenter et contextualiser ses collections. Il est écrit à deux plumes, celle d'un doctorant en ethnologie et musicologie préoccupé par la question des usages des archives dans ces disciplines, et par une archiviste, responsable des collections sonores du centre aixois. Pour mieux appréhender l'histoire de ce fonds sonore, de son organisation et de ses modalités de documentation, nous avons choisi de nous appuyer en partie sur des entretiens enregistrés auprès des différents acteurs qui ont participé à sa création. Nous avons aussi voulu en brosser un panorama assez large pour présenter à l'auditeur-trice les collections sonores à l'écoute et envisager les perspectives qui se dessinent pour une phonothèque qui fête ses 41 ans en 2020.

1. Histoire d'un fonds sonore « entre recherche et culture »



- 3 Le projet qui a donné naissance à la phonothèque repose sur un double intérêt pour le récit et l'utilisation des sources orales et sur la rencontre de trois composantes disciplinaires distinctes, toutes liées à l'expérience de terrain. Des circonstances favorables ont permis cette confluence au sein d'un laboratoire de l'Université de Provence, par la détermination de deux personnalités, spécialistes de deux disciplines : Philippe Joutard, historien de l'époque moderne (Ginouvés & Joutard, 2015 : 5192) et Jean-Claude Bouvier, ethnolinguiste (Bouvier & Ginouvès, 2014 : 4803). Dès la fin des années 1960, tous deux se servaient de l'entretien enregistré comme méthode de travail, avec la conviction que le discours oral constitue intrinsèquement un objet de recherche du point de vue historique ou linguistique. À partir de 1972, sous la tutelle des deux professeurs d'Aix-en-Provence, une troisième figure clé fait son entrée dans l'histoire. Jean-Noël Pelen, qui avait choisi sur leur impulsion d'enregistrer ses enquêtes dans le cadre de sa recherche doctorale (Pelen, Ginouvès & Granet-Abisset, 2019 : 6199), vient apporter un regard ethnologique au duo, ainsi que, de façon très concrète, ses archives sonores.
- 4 La rencontre de ces trois disciplines s'est réalisée dans un contexte social et culturel déjà sollicité par les questionnements régionalistes à un moment où plusieurs mouvements pour les « langues régionales » multipliaient en France les revendications culturelles et politiques², et globalement animé par la volonté de revaloriser l'oralité. Pour l'histoire orale, il s'agissait de repositionner le discours à côté des autres sources (Descamps, 2019), pour l'ethnolinguistique d'étudier les langues dans leur contexte de production, pour la constitution d'un *Atlas linguistique de la France* organisé par régions (Bouvier & Ginouvès, 2014 : 4803). En corollaire, l'ethnologie, forte d'une tradition de recherche plus longue et plus expérimentée dans le domaine de l'oralité, revendiquant également la pertinence des terrains régionaux et l'utilisation du magnétophone, elle est devenue un terme de comparaison méthodologique et de dialogue interdisciplinaire pour la réalisation du centre³. Sur ces fondements, d'autres compagnes et compagnons de route se sont ajoutés au trio des débuts. Tout en réalisant leur collecte, ils réfléchissaient au traitement documentaire des archives sonores et contribuaient au développement des fonds. Toutes et tous étaient des étudiants issus du département « Langues et cultures régionales » que dirigeait alors Jean-Claude Bouvier ; la plupart parlaient le provençal dans ses variantes, dont ils étaient parfois locuteur naturels tels que : Henri-Paul Brémond (1952-2004), Claudette Castell (1947-2015), Pierre Chabert, Nicole Coulomb, Claude Martel, Guy Mathieu...
- 5 L'initiative de réunir des matériaux de recherche était alors une façon de « sortir de la fragmentation disciplinaire, pour aller vers un espace pluridisciplinaire », c'est-à-dire de créer une liaison entre plusieurs disciplines « pour mieux travailler ensemble » (Pelen, Ginouvès & Granet-Abisset, 2019 : 6199). C'est dans cette dynamique qu'en 1978, le Centre de recherche sur les ethnotextes, l'histoire orale et les parlers régionaux (CREHOP) de l'Université de Provence voit le jour. Suivant une rigueur (*tauto*)logique, la formulation constitue une synthèse claire de cette rencontre : histoire orale, dialectologie, ethnologie. Comme le souligne Jean-Noël Pelen, dans cet amalgame où naturellement « les mots se mettaient en phrases et en récits » (*ibid.*), la concertation disciplinaire se déroulait autour de ce que l'on appelait les « ethnotextes » (Bouvier, Pelen & Mathieu, 1980), et qui, dans l'intitulé du laboratoire, acquerrait une place de choix. En 1979, la phonothèque est créée dans un petit bureau au sous-sol de l'Université de Provence, là où s'installera ensuite le Groupe de recherche (GDR) 097 qui deviendra l'Unité mixte de recherche (UMR) TELEMMe en 1994⁴.
- 6 Est-ce la réflexion sur les ethnotextes qui conduit à la création d'une phonothèque au sein du CREHOP ? Il est certainement nécessaire de revenir sur deux termes, essentiels dans cette genèse : « ethnotexte » et « phonothèque ». Celui d'ethnotexte s'inscrit clairement dans le projet d'archivage de l'entretien de terrain, au sein du CREHOP, mais aussi plus largement par plusieurs laboratoires en France, alors



réunis au sein du Groupement de recherche 09 (GDR09)⁵, et dirigés par Jean-Claude Bouvier entre 1979 et 1984 (Bouvier & Ginouvès, 2014 : 4803). L'ethnotexte prétend rendre compte de l'association de contextes, dans laquelle les documents oraux issus de la recherche — une personne, une photographie, un son, un document écrit, un objet — acquièrent une compréhension cumulative. En 1980, une publication collective sous le titre *Tradition orale et identité culturelle : problèmes et méthodes* (Bouvier, Pelen & Mathieu, 1980) précise cette définition et propose une réflexion sur la façon dont on peut organiser les sources sonores. Il s'agit de travailler sur les « œuvres » issues de l'oralité, représentatives de l'identité collective d'un groupe local : sur le « discours qu'une culture donnée tient sur elle-même » (Pelen, Ginouvès & Granet-Abisset, 2019 : 6199). Cette réflexion, où les témoins sont associés étroitement à la recherche, aboutira ensuite à ce que Jean-Noël Pelen nomme « récit collectif » dans le cadre d'un programme de séminaires tenus entre 1997 et 2000⁶.

- 7 Le terme de phonothèque, est lui emprunté à celui de « phonothèque nationale » — institution créée en 1938 (Decollogne, 1976 ; Calas, 1990) —, et lui aussi n'est plus très usité aujourd'hui. Il a disparu au profit de termes génériques (médiathèque, département ou espace audiovisuel par exemple) ou d'autres dénominations comme « archives sonores », « sonothèque », « espace son ». Il peut toutefois être utile pour retracer cette histoire. Dans un article de 1982 de la revue de l'association AFAS⁷, *Sonorités*, Marie-France Calas⁸ différencie la *discothèque* de la *phonothèque*, en précisant leurs missions. L'objectif de la première est d'acquérir des collections, soit par le dépôt légal⁹ soit à titre onéreux, pour les mettre à la disposition du public. La seconde a vocation de sauvegarde, s'agissant d'« un lieu où une collection de phonogrammes inédits ou commerciaux est réunie sur un thème précis ou de manière encyclopédique à des fins de conservation » et où la « consultation se fait sur des critères d'accès professionnels » (Calas, 1982 : 17). Huit ans plus tard, en 1990, Marie France Calas revient sur cette terminologie, à l'occasion d'un colloque organisé par le CREHOP, à partir d'une question simple : « Une phonothèque : pour quoi faire ? » (Calas, 1992) La réponse, qui s'inscrit dans l'intitulé du colloque « Les phonothèques entre recherche et culture », change la donne : il s'agit d'un « lieu spécifique de mémoire et de diffusion » (Calas, 1992 : 5), où l'expérience des phonothèques régionales est essentielle. C'est d'ailleurs dans la dynamique des projets autour des ethnotextes, que Marie France Calas avait en 1980 soutenu auprès du ministère de la Culture un rapport rédigé par Jean Claude Bouvier, alors directeur de l'AFAS, qui avait pour objectif la création d'un réseau de phonothèques régionales en lien avec le service compétent de la Bibliothèque nationale de France (Calas, 1992). Le réseau aurait dû coopérer à la normalisation du traitement archivistique pour permettre, assurant la complémentarité des compétences, tous les accès possibles aux sources (*ibid.* : 16). Avec le recul (Calas, Descamps & Ginouvès, 2019 : 6196) même si le projet n'a pu voir le jour, cette sollicitation a sans doute été essentielle pour le développement du CREHOP avec une augmentation notable des collections de sa phonothèque et un intérêt pour les identités régionales.

- 8 Au cours d'une décennie ponctuée de colloques, de journées d'études internationales et de publications¹⁰, se dessine clairement la vocation d'une « phonothèque de l'oral » (Pelen, 1992) au sein d'un débat scientifique pluridisciplinaire. Après avoir affirmé l'intérêt scientifique de l'oralité, le débat ne porte plus tant sur le document enregistré comme objet d'étude légitime ou sur la légitimité des centres eux-mêmes, mais également sur leur organisation pour « servir aussi bien la recherche que la culture » (*ibid.* : 25). Les phonothèques de l'oral se retrouvent ainsi au centre d'une nouvelle configuration spatiale, comme point de rencontre entre le monde de la recherche et celui de la culture : « un carrefour » où des liens sont établis « à propos du recueil, de l'utilisation et de la conservation de l'oral » (*ibid.* : 3). Par ce fait, les préconisations d'en faire un lieu de mémoire et non d'oubli convergent sur la nécessité d'assurer une documentation écrite rigoureuse pour rendre les documents accessibles (*ibid.* : 25). Les éléments de cette histoire sont



essentiels pour comprendre le développement de la phonothèque et le développement de ses fonds.

2. L'oralité « mise en boîte » et archivée

9 Si les fondateurs institutionnels de la phonothèque sont Philippe Joutard et Jean-Claude Bouvier, la figure totémique demeure celle de Jean-Noël Pelen. Chercheur au CNRS, parti en retraite en 2011, il a commencé à collecter sur le terrain en 1972. Dans cette période désormais bien décrite de ce mouvement de collecte des années 1970 (Descamps, 2019 : 47-58), il conçoit la phonothèque comme le lieu de la mémoire de ces « individus-monde » décrits par Daniel Fabre (2008). C'est d'abord Jean-Noël Pelen, Claudette Castell et Nicole Coulomb¹¹ qui enrichissent les fonds de la phonothèque à partir de leurs propres collectes. À travers la rédaction de ses fiches documentaires, ils conçoivent son organisation fondée sur une idée centrale : l'entité intellectuelle documentée est l'enquête enregistrée ; ce moment particulier où le collecteur salue le témoin puis éteint son magnétophone pour le saluer de nouveau et le quitter. Cela peut sembler anodin à l'heure de l'informatique en nuages où les supports disparaissent, mais à cette période, pour nombre de gestionnaires d'archives sonores — formés au monde du livre —, c'est l'objet qui est coté (la bande, la cassette) et non pas le contenu lui-même.

10 Ainsi, les supports déposés à la phonothèque reçoivent à la fois une cote (une lettre et un numéro permettant de retrouver les supports sur les étagères) et un numéro d'enquête unique par entité intellectuelle (numéro d'inventaire). La cote suit une nomenclature claire : lorsqu'une bande, une cassette ou plus tard un DAT ou un *Minidisc*¹² est déposé, le support reçoit en cotation la lettre F (pour « *first* », original) suivi d'un chiffre incrémenté au fur et à mesure puis il est copié sur une bande d'archive conservée dans un autre lieu que cet original (coté A, même numéro) et éventuellement sur une cassette de consultation (coté C, même numéro). La gestion du fonds est ainsi simplifiée, permettant de réunir ensemble les supports d'un même fonds et de séparer les lieux de conservation. Le numéro d'enquête, par contre, n'était pas toujours simple à déterminer et ce pour diverses raisons. Tout d'abord, dans les années 1970, les bandes analogiques étaient onéreuses et pas toujours faciles à acquérir. Pour enregistrer plus de son sur la bande le collecteur pouvait choisir d'accélérer la vitesse pour les paroles et la ralentir pour le chant et la musique par exemple (AFAS, Gendre & Fontaine, 1984). Aujourd'hui, il est facile de reprendre une vitesse à partir d'un logiciel de numérisation, mais lorsqu'il fallait réaliser des copies analogiques sur bande, ces changements de vitesse nécessitaient une série de manipulations qui pouvait engager la sauvegarde du support. Par ailleurs, sur le terrain ces supports étaient rarement utilisés de façon uniforme. Pour des raisons pratiques, il n'était pas rare d'enregistrer sur une fin de bande un « bout » d'enquête sur un support utilisé plusieurs jours auparavant et dont une partie était restée vierge. Toujours par souci d'économie, les collecteurs pouvaient réaliser plusieurs enquêtes sur une seule bande en modifiant éventuellement les vitesses si nécessaire pour gagner de la place. Ainsi, une cote pouvait par exemple intégrer une série d'enquêtes et une enquête courir sur plusieurs cotes. Malgré ces questions matérielles, qui ont parfois été la cause de casse-têtes pour l'archiviste, il faut insister sur le fait que l'idée de traiter d'un point de vue documentaire l'enquête — et non pas le support — s'est avérée puissante à l'arrivée du numérique et de la dématérialisation des supports. Il faut certes noter que le passage au cédérom (entre 1999 et 2008 environ) a un peu compliqué la donne, car il limitait à 55 minutes les copies sur disque et reposait la question de la démultiplication du support pour une enquête. À l'heure où les espaces de conservation se sont fluidifiés, les fichiers numériques lorsqu'ils sont déposés n'ont plus de cote, mais uniquement



un numéro d'enquête même si la phonothèque reçoit toujours des fonds anciens, au format analogique qui, même numérisés, impliquent une cotation des supports.

- 11 Sans le savoir, Jean-Noël Pelen a donc anticipé la dématérialisation des supports en pensant le traitement en trois entités : l'informateur, l'enquête et le contenu. Cette vision a permis une intégration simple dans le monde numérique. C'est une problématique importante dans les années 1990 qui sont aussi celles des débuts de la documentation du traitement des données sonores inédites. À ce moment-là, les manuels français qui sont publiés par les grandes institutions comme les Archives nationales (Tourtier-Bonazzi, 1990) ou la BnF (Calas, Delcourt & Giuliani, 1987) ne sont pas réellement efficaces pour les traitements des enquêtes de terrain. Centrés sur la fiche chrono-thématique qui correspond au support¹³, ils sont loin de la pratique des collecteurs de terrain, ils correspondent plutôt à des monographies proches de la méthode des comités d'histoire (un enregistrement, un entretien). Aux États-Unis, des manuels de catalogage sont publiés dans le cadre des projets d'histoire orale, mais ils sont orientés vers le format MARC¹⁴ et bien trop liés aux documents édités (Matters, 1995). C'est pour cela qu'au sein d'un réseau associatif actif sur le collectage des traditions orales en France, un guide entièrement dédié au catalogage des archives sonores inédites est d'abord diffusé sous une forme dactylographiée (1994) puis, publiée en 2001 (Bonnemason, Ginouvès & Pérennou, 2001). Le succès de ce manuel est tel qu'il est ensuite traduit au sein d'un réseau d'archivistes en Amérique du Sud et publié en 2007 en langue espagnole (Ginouvès *et al.*, 2007) avant d'être republié au format électronique par un collectif en 2014 (Marcadé, Guinard & Coulais, 2014) dans une dynamique réunissant archivistes, collecteurs, musiciens et responsables de projets culturels. Ce réseau est issu d'un ancrage en région, en particulier en Bretagne où dans les années 1990 travaillait une documentaliste bretonnante Véronique Pérennou qui a pensé un système d'analyse, à partir des pratiques des collecteurs reliés à *Dastum*¹⁵, principalement autour de « l'œuvre orale » ou la pièce : le chant, le conte, le morceau de musique interprété. La phonothèque de la MMSH est venue ensuite apporter une organisation archivistique plus générale — appuyée par une pratique de collections d'histoire orale plus que musicales —, en proposant une analyse structurée en fonds, corpus, enquêtes et éventuellement items/séquences (« l'œuvre »). L'objectif était alors de mieux contextualiser les pratiques de production de chaque collecteur à partir de la description des fonds et des corpus.

- 12 En effet, avec l'augmentation de la masse critique des fonds sonores, il ne s'est plus agi seulement de produire des documents mais aussi de les conserver, de réfléchir aux problèmes d'archivage et de réutilisation. Comme l'indique Descamps (2019), ce moment historique a marqué une étape majeure vers un tournant archivistique et documentaire des sources orales. Parallèlement à la collecte, un environnement professionnel plus approprié s'est alors développé donnant lieu à une ingénierie des archives orales (Descamps, 2019 : 71).

- 13 Une des questions qui s'est posée dès le départ a été celle des mentions de responsabilités. En effet, lorsque la phonothèque du CREHOP est transférée à la MMSH, dans les catalogues alors en cours apparaissent uniquement en clair les noms des collecteurs. Peut-être que les témoins enregistrés appartenaient dans l'esprit de ceux qui ont participé à la construction du fonds sonore à un collectif qui ne se nommait pas de façon individuelle ? L'idée se retrouve dans la notion d'ethnotextes qui propose une vision englobante des témoignages. Nous avons imaginé que c'est une des raisons pour laquelle, de façon naturelle, les chercheurs ont archivé les entretiens sous les seuls noms des enquêteurs et anonymisé les noms des témoins. Certes la « fiche informateur » avait vocation d'informer sur des éléments biographiques individuels, le contexte de l'enquête et des éléments précisant les profils de chacun, mais le contexte, la communauté ou le groupe d'appartenance étaient toujours documentés avec attention. Plusieurs ouvrages publiés au sein de l'université d'Aix-en-Provence à cette période qui s'appuient sur des entretiens qui



vont être déposés à la phonothèque de la MMSH éclairent cette conviction. En effet, dans leurs titres, les témoins sont désignés par leur groupe d'appartenance : « Le Pays d'Arles par ses **gens** » (Pelen, 1986), « **Gens** du Val Germanasca » (ouvrage collectif, 1994), « **L'homme** et le taureau » (Martel & Pelen, 1990), « **Celles** qui n'ont pas écrit » (Roche & Taranger, 1995). Voilà quelques exemples de publications de chercheurs qui dans les années 1990, de façon originale, ont déposé dans une phonothèque la totalité de leurs sources sonores (Pelen, 1992), permettant que puisse être écoutée la parole de ceux avec qui ils avaient construit leur savoir. Les fonctions des intervenants dans les entretiens commencent à faire l'objet de qualificatifs multiples qui traversent — outre les sciences humaines et sociales — plusieurs univers ou domaines professionnels. « L'école des ethnotextes » nomme la personne enregistrée « informateur » et intitule la fiche qui le/la décrit ainsi. Mais depuis les chercheurs préfèrent d'autres termes, qu'il s'agisse de « témoin », « narrateur », « interviewé », « interprète »... Il convient en tout cas désormais de prendre en compte la volonté de chacun de voir ou pas s'afficher ses informations personnelles.

14 Lorsque la phonothèque intègre la MMSH en 1997, dès les premières mises en ligne des collections des témoins ou des ayants droit se reconnaissent. Cette découverte va mettre en route un processus qui aura des conséquences importantes sur l'organisation des archives : une désanonymisation des noms de famille qui continue encore aujourd'hui (Bilioti, Calamai & Ginouvès, 2018), la mise en place de contrats d'autorisation d'utilisation qui offre aujourd'hui une mise en ligne de plus 6 000 heures dans le respect des règles éthiques et juridiques¹⁶ et une réflexion méthodologique sur la façon de nommer les différents intervenants des enquêtes enregistrées¹⁷. Il est certain que la mise en œuvre très tôt de contrats d'autorisation a été une force pour l'ouverture de ces archives et la facilitation de la réutilisation de ces sources sonores. Imaginées par les fondateurs de la phonothèque au départ, elle n'a pas été facile à mettre en œuvre à l'ère analogique pour des raisons matérielles et sans les accords des témoins aujourd'hui (*ibid.*).

15 Car c'est la MMSH qui va permettre d'assurer la continuité du CREHOP à travers ses collections sonores intégrées au cœur d'un projet de médiathèque. Né avec la vocation de favoriser la rencontre entre les chercheurs en sciences humaines, de les faire travailler ensemble et de développer de nouveaux outils pour les humanités numériques, le projet documentaire de la MMSH étend le bassin d'intérêt scientifique et d'utilisateurs des archives sonores de la phonothèque à la Méditerranée et au-delà. Voilà comment la phonothèque, confrontée à des nécessités matérielles de conservation et de diffusion des données qui ont évolué au fil du temps, a pu s'inscrire dans le prisme des nouvelles technologies et traverser le tournant numérique sur la base des intuitions essentielles de ses fondateurs.

3. Les multiples vies des archives sonores

16 Quels types de fonds trouve-t-on dans les fonds de la phonothèque de la MMSH ? Tout comme à sa création, les disciplines s'imbriquent et il est difficile de décrire le fonds en s'appuyant uniquement sur les disciplines. Pour reprendre les fondatrices, elles pourraient être partagées suivant ces volumes : l'ethnologie, 35 % — à laquelle on pourrait ajouter l'ethnomusicologie (18 %) — ; l'histoire orale, 32 % ; la linguistique, 10 %. À ces disciplines, s'ajoutent les conférences accueillies au sein des programmes disciplinaires ou transversaux. En réalité, les 4 grands axes des premières collections du CREHOP, proposés par Claude Martel, sont toujours vérifiés, avec certes une ouverture plus large vers toutes les rives de la Méditerranée et vers des langues autres que romanes (30 % des collections sont maintenant en



langue arabe ou berbère). Ces quatre axes nous permettent ici de parcourir les collections :

17 — La **littérature orale et ethnomusicologie** est l'un des premiers axes de la phonothèque avec les thèses de Jean-Noël Pelen (1977) puis de Claudette Castell et Nicole Coulomb (1983), ou les collectes liées à des projets transnationaux sur le Val Germanasca menés par Christian Bromberger (1982-1984, l'ouvrage collectif et son article, 1994). Ce recueil de contes, de chansons, de facéties, de proverbes ou de morceaux instrumentaux s'inscrit dans un discours plus large qui donne des indications sur les référents identitaires de la communauté dont ils sont issus. Pour les répertoires français, la phonothèque utilise des référentiels spécifiques, en particulier les classifications de Patrice Coirault et de Conrad Laforte pour la chanson et pour le répertoire conté, la classification internationale Aarne-Thompson-Uther (Grégoire, 2019). La recherche sur les titres uniformes de chants et de contes est possible sur *Ganoub* en s'appuyant sur ces outils. L'arrivée de nouveaux fonds liés à des programmes scientifiques de chercheurs et chercheuses de la MMSH a permis le dépôt d'enregistrements qui favorisent les études comparatives avec l'espace méditerranéen. Nous pourrions évoquer à ce sujet le corpus « Modes de vie et musiques traditionnelles du nord de l'Iran » de Bromberger (1971-1972)¹⁸, les « Enquêtes ethnomusicologiques sur la musique du constantinois » de Maya Saidani (1992-2000)¹⁹, ou encore le fonds de Fatima Al-Baydani-Alzawiya (1979-2015)²⁰, qui permet d'écouter une quantité hétérogène de matière sonore sur le patrimoine culturel immatériel du Yémen en langue dialectale (chants, comptines, jeux d'enfants, récitation de poésie, danses, cérémonies de mariages).

18 — **Mémoire du vécu et mémoire historique.** L'expression est entendue de façon plus étendue que le terme d'« histoire orale ». Il s'agit bien d'histoire orale, mais aussi de simples témoignages de ce qui fait le quotidien avec ses habitudes mais aussi ses bouleversements, qui ne sont pas toujours enregistrés par des historiens. L'un des premiers objectifs de la phonothèque était de faire entendre la parole des plus humbles ou des anonymes qui ont traversé l'histoire, comme les fonds issus des thèses de Pierre Chabert sur les cercles (1982 et 1989) ou celle d'Annie-Hélène Dufour sur la pêche (1983). Avec l'ouverture vers l'ensemble de la Méditerranée, la phonothèque s'est ouverte à des collections dans des disciplines affirmées, qu'il s'agisse de sciences politiques — fonds Michel Seurat (1979-1985)²¹ — ou de sociologie — fonds Michel Péraldi (1981-2005)²². Sur cet axe, la recherche des droits a parfois été facilitée par différentes circonstances et certains corpus sont entièrement en ligne comme celui sur la « Mémoire orale des Arméniens des quartiers de Marseille et des Bouches-du-Rhône » (2006-2007)²³ ou celui sur « Réfugiés d'Asie Mineure sur l'île de Syros en 1922 » (1994-2001, puis 2015)²⁴ ou encore un fonds récent sur la mémoire historique et culturelle de Jordanie (2019).

19 — **Mémoire, techniques et savoir-faire.** Les ethnotextes se sont beaucoup intéressés à l'expérience et à la transmission des techniques et des gestes dont la perpétuation s'est souvent faite par la seule oralité. Ils touchent plusieurs domaines : élevage, fabrication d'objets, recettes culinaires et médicinales, techniques de construction... Plusieurs collaborations scientifiques ont permis de développer la masse critique des collections sur cette thématique. L'ethnobotanique par exemple, avec le Musée ethnologique de Salagon²⁵ ou l'architecture et son enseignement, avec l'École d'architecture de Marseille²⁶. Ces conventions engagent les institutions à déposer leurs archives sonores à la phonothèque qui les traite et les conserve sur le long terme, en échange d'un soutien sur le temps d'archivage et de la recherche des droits d'utilisation. Les institutions reçoivent une copie numérique des fichiers, accompagnée de l'instrument de recherche. Cette coopération a permis la mise en ligne de centaines d'heures d'enregistrement sur différents domaines.

 — **Identité linguistique et culturelle.** Cette dernière thématique correspond en fait à celle de l'unité d'enseignement d'où est issue la phonothèque, celle du département « Langues et cultures régionales » qui traversait les disciplines pour

comprendre les langues. Le fonds offre un échantillonnage riche des parlers du sud de la France, aussi bien des langues vernaculaires que du français régional, mais aussi depuis 1997 d'autres langues du bassin méditerranéen : arabe dialectal berbère, juba-arabic, grec, italien... Nombre d'enquêtes ont porté également sur la conscience linguistique, la vision que les gens ont de leur propre langage. D'autres éclairent aussi la question de la francophonie de façon parfois inattendue, tel le fonds Hélène Bracco sur « Les Européens en Algérie indépendante » (1993)²⁷ ou celui du sociologue Jean Métral (Ginouvé *et al.*, 2019) « Les Français au Liban une minorité allogène²⁸ » enregistré en 1975 à Beyrouth qui a pu être présenté et utilisé au Liban par différents chercheurs libanais²⁹.

21 Ainsi, au moment où nous rédigeons cet article, sur les 8 000 heures déposées à la phonothèque plus de 7 000 heures sont numérisées et décrites, 3 000 heures sont accessibles en ligne dans le respect des règles éthiques et juridiques. La force des paroles des archives sonores réside en ce qu'elles ne se limitent à leur seule utilisation première. Le chercheur qui les a produites a écouté de façon particulière son corpus, mais celui-ci admet autant de regards différents que de personnes intéressées, ne serait-ce qu'à travers le caractère protéiforme de ses trames discursives ou de sa porosité en termes d'interprétation³⁰. Ainsi, le rôle de la phonothèque va être d'organiser l'information selon des critères objectifs (contexte de production, reconnaissance des témoins, chronologie, topographie, description du contenu...) suivant des standards internationaux et indexer l'archive (mots-clés, incipit, référentiels) dans l'objectif de faire connaître la recherche, de permettre l'association des publications aux données, mais aussi — éventuellement — d'élargir l'audience des utilisateurs.

22 En ce qui concerne la structuration de l'information, l'archiviste veille au respect de la cohérence organique du fonds et il précise sans relâche le lien avec l'activité du producteur afin de reconstruire le contexte de production qui permettra la meilleure interprétation de la donnée. À la phonothèque, la structure hiérarchique reprend pour partie les « fiches » d'origine en segmentant l'analyse en quatre niveaux : fonds, corpus, enquête, séquence qui se retrouve dans la base de données *Ganoub*³¹. La seule notion absente du début de la phonothèque est celle du « fonds », notion certes essentielle mais qui sans doute échappait aux chercheurs en train de « fabriquer » l'archive de leur vivant. Aujourd'hui l'organisation a été repensée et l'utilisateur peut feuilleter les fonds, les corpus, les enquêtes qui y sont reliées et parfois les séquences, effectuer les recherches par différents critères. Ce traitement documentaire s'appuie sur des standards internationaux, comme nous y enjoint la Ligue européenne des bibliothèques de recherche (LIBER)³² qui nous oriente vers les principes du FAIR³³. Les données sont faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables et sous-tendent un cycle de vie de la recherche le plus ouvert et le plus transparent possible, adaptées aux besoins des diverses disciplines. Dans ce cadre, l'utilisation d'autres infrastructures numériques permet de rassembler virtuellement en un seul lieu des corpus différents, issus de centres d'archives multiples, et de les faire parler entre eux suivant l'un des principes FAIR de l'interopérabilité. Cela est facilité par le triple affichage des métadonnées de la phonothèque dans trois formats différents : l'EAD – Encoded Archival Description (sur la plateforme *Calames*, mais aussi au CINES pour la sauvegarde sur le long terme), le DC – Dublin Core (par exemple sur *Isidore* ou *Clarín*) et l'EDM – Europeana Data Model (sur *Europeana*).

23 À l'origine de la phonothèque, ses fondateurs imaginaient que ces fonds pourraient un jour être comparés et réutilisés pour appuyer d'autres recherches ; la matière analogique ne leur a pas permis de mettre en œuvre ce projet. À l'heure de la fluidité du numérique et de l'ouverture des données moissonnées par des plateformes internationales, revenir sur cette histoire nous offre des outils pour comprendre comment ces collections sonores ont été produites, décrites et comment il est possible de réutiliser ces données. Qu'il s'agisse des archivistes, des collecteurs ou des témoins, toutes et tous ont participé à cette histoire qui s'imbrique aujourd'hui pour



aboutir à un ensemble documentaire cohérent. Au-delà des mots « ouverture des données » et « adoption de principes du FAIR », des liens transversaux entre les fonds sonores, les autres données et les publications sont présentées au public et susceptibles de se croiser, offrant des recherches nouvelles. D'autres types de recherche sont en train d'émerger. La localisation des entretiens par exemple était un critère mal repéré. Une première carte interactive a déjà été réalisée dans le cadre du *Consortium des ethnologues* par Laurent Dousset qui permet d'afficher tous les lieux de production d'archives sur une carte à partir de différentes bases (Cavallasca, 2018). La nouvelle version de *Ganoub* mettra également en avant les métadonnées liées à la géolocalisation et permettra, par exemple, de localiser sur une carte interactive tous les lieux de collectes et filtrer davantage les résultats en fonction des autres critères de recherche présents dans le catalogue. Sans nul doute ces modalités de recherches vont continuer à se développer et offriront de nouvelles lectures/écoutes des entretiens enregistrés ; lorsque les sources sonores seront citées, comparées, utilisées comme peuvent l'être d'autres sources savantes, l'objectif de ses fondateurs sera alors réalisé.

Bibliographie

ASSOCIATION FRANÇAISE DES DÉTENTEURS DE DOCUMENTS AUDIOVISUELS ET SONORES, GENDRE Claude & FONTAINE Jean-Marc, 1984, *L'oral en boîte : guide pratique pour la collecte et la conservation des enregistrements sonores*, Paris, AFAS.

BILIOTTI Francesca, CALAMAI Silvia & GINOUVÈS Véronique, 2018, « Les archives sonores entre demande sociale et usages scientifiques. Quelles modalités pour réutiliser les sources enregistrées ? », dans *La diffusion numérique des données en SHS. Guide de bonnes pratiques éthiques et juridiques*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, p. 159-194. Disponible sur <<https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-01929046>>.

BONNEMASON Bénédicte, GINOUVÈS Véronique & PÉRENNOU Véronique, 2001, *Guide d'analyse documentaire du son inédit pour la mise en place de banques de données*, Parthenay, AFAS – Modal. Disponible sur <[http://halshs.archives-ouvertes.fr/\[...\]Guideanalysedocumentairedusoninedit.pdf](http://halshs.archives-ouvertes.fr/[...]Guideanalysedocumentairedusoninedit.pdf)> [consulté le 29 juin 2020].

BOUVIER Jean-Claude & GINOUVÈS Véronique, 2014, *Entretien avec Jean-Claude Bouvier*, corpus : « Une histoire du laboratoire TELEMme (1994-2004) : essai d'ego-histoire collective », Phonotheque de la MMSH, enquête n° 4803. Disponible en ligne sur <<http://phonotheque.mmsh.huma-num.fr/dyn/portal/index.xhtml?page=alo&aloId=12030>> [consulté le 29 juin 2020].

BOUVIER Jean-Claude, PELEN Jean-Noël, MATHIEU Guy, 1980, *Tradition orale et identité culturelle : problèmes et méthodes*, Paris, Éditions du CNRS.

BROMBERGER Christian, 1971-1972, *Modes de vie et musiques traditionnelles du nord de l'Iran*, corpus. Disponible sur <<http://phonotheque.mmsh.huma-num.fr/dyn/portal/index.xhtml?page=alo&aloId=3760>>.

BROMBERGER Christian, 1994, « Les chansons "populaires" : hétérogénéité et ambiguïté d'un patrimoine », dans *Gens du Val Germanasca : contribution à l'ethnologie d'une vallée vaudoise*, Grenoble, Centre alpin et rhodanien d'ethnologie, coll. « Document d'ethnologie régionale », n° 13, p. 217-242.

CALAS Marie-France, 1982, « Qu'est-ce qu'une phonotheque ? », *Bulletin de l'AFAS. Sonorités*, n° 4, p. 17-19. [Archives des *Sonorités*]. Disponible en ligne sur <<http://journals.openedition.org/afas/1619>> [consulté le 29 juin 2020].

CALAS Marie-France, 1990, « Les archives sonores en France : la phonotheque nationale », *Fontes Artis Musicae*, vol. 37, n° 3, p. 266-272.

CALAS Marie-France, 1992, « Une phonotheque : pour quoi faire ? », *Bulletin de l'AFAS. Sonorités*, nos 28-29, p. 105-108. Disponible en ligne sur <<http://journals.openedition.org/afas/2644>> [consulté le 29 juin 2020].

CALAS Marie-France, DELCOURT Thierry & GIULIANI Élisabeth, 1987, *L'oral en fiches : manuel de traitement documentaire des phonogrammes*, Paris, AFAS.



CALAS Marie-France, DESCAMPS Florence & GINOUVÈS Véronique, 2019, *Marie-France Calas fait le récit de sa carrière professionnelle de conservateur depuis la création d'un nouveau département à la BnF pour le traitement des archives sonores jusqu'à l'Inspection générale des Musées*, Paris, corpus : « Une histoire de l'AFAS à travers ses acteurs », phonotheque de

la MMSH, enquête n° 6196. Disponible en ligne sur <<http://phonotheque.mmsh.huma-num.fr/dyn/portal/index.xhtml?page=alo&aloId=13683>> [consulté le 29 juin 2020].

CASTELL Claudette & COULOMB Nicole, 1983, *Chansons et danses populaires du mont Lozère*, thèse de 3^e cycle (sous la direction de Jean-Claude Bouvier), Université Aix-Marseille 1, Aix-en-Provence.

CAVALLASCA Caroline, 2018, « Cartographie des terrains d'ethnologues », *Ethnologia, carnet du consortium « Archives des ethnologues »*, billet de blog. Disponible sur <<https://ethnologia.hypotheses.org/84>> [consulté le 29 juin 2020].

CHABERT Antonin, GINOUVÈS Véronique, HAUSTRATE Lisa & MARTEL Claude, 2019, *Claude Martel, ethnolinguiste, revient sur les débuts de l'histoire orale et son engagement dans l'association Alpes de Lumière*, Mane (Alpes-de-Haute-Provence), corpus : « Les mutations du Musée ethnologique de Salagon et de ses collections sonores vues par ses acteurs », phonothèque de la MMSH, enquête n° 5873. Disponible sur <<http://phonotheque.mmsh.huma-num.fr/dyn/portal/index.xhtml?page=alo&aloId=13593>> [consulté le 29 juin 2020].

CHABERT Pierre-Jean, 1982, *Les cercles dans le pays d'Aix : réalité et discours sur la réalité*, thèse de 3^e cycle (sous la direction de Jean-Claude Bouvier), Université de Provence, Aix-en-Provence.

CHABERT Pierre-Jean, 1989, *Les cercles en Provence, discours sur la réalité : essai d'ethnolinguistique*, thèse d'État (sous la direction de Jean-Claude Bouvier), Université de Provence, Aix-en-Provence.

DECOLLOGNE Roger, 1976, « Les archives sonores et la Phonothèque nationale », *Gazette des archives*, vol. 92, n° 1, p. 21-27. Disponible sur <<https://doi.org/10.3406/gazar.1976.2479>>.

DESCAMPS Florence, 2019, *Archiver la mémoire : de l'histoire orale au patrimoine immatériel*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.

DUFOUR Annie-Hélène, 1983, *Pratiques et représentations de l'espace dans une commune du littoral varois : Six-Fours-Les-Plages*, thèse de 3^e cycle en sociologie (sous la direction d'Hélène Balfet (1922-2001)), Aix-Marseille 1 – Université de Provence, Aix-en-Provence.

FABRE Daniel, 2008, « Chinoiserie des Lumières », *L'Homme*, n°s 185-186, p. 269-299. Disponible sur <<https://doi.org/10.4000/lhomme.24171>>.

FONTAINE Jean-Marc, 2009, « La mémoire de la musique enregistrée en danger, pourquoi ? », dans *Actes de la journée d'étude « Patrimoine musical du xx^e siècle »*, Paris, Cité de la Musique. Disponible en ligne sur <<http://www.citedelamusique.fr/pdf/insti/recherche/patrimoineexx/fontaine.pdf>> [consulté le 29 juin 2020].

GINOUVÈS Véronique & JOUTARD Philippe, 2015, *Philippe Joutard, professeur d'histoire moderne à l'Université de Provence à la retraite, revient sur son parcours en tant que pionnier de l'histoire orale en France*, Aix-en-Provence, corpus : « Entretiens enregistrés dans le cadre de l'ANR Histinéraires », phonothèque de la MMSH, enquête n° 5192. Disponible en ligne sur <<http://phonotheque.mmsh.huma-num.fr/dyn/portal/index.xhtml?page=alo&aloId=12065>> [consulté le 29 juin 2020].

GINOUVÈS Veronique, MILLIOT Virginie, LONGUENESSE Élisabeth & MÉTRAL Françoise, 2019, « Fonds Jean Métral : catalogue documentaire », *Bulletin de l'AFAS. Sonorités*, hors-série n° 1. Disponible sur <<https://doi.org/10.4000/afas.3864>>.

GINOUVÈS Véronique, QUEVEDO Jaime, SICARD Hugues, BONNEMASON Bénédicte, PÉRENNOU Véronique & FIGUEROA Gloria Inés (éds), 2007, *Guía de análisis documental del sonido inédito*, Ministerio de Cultura, Biblioteca Nacional de Colombia. Disponible en ligne sur <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00277751/document>> [consulté le 29 juin 2020].

GRÉGOIRE Claire, 2019, « Interroger et valoriser les archives de la littérature orale. Mise en place d'un référentiel pour l'indexation des contes populaires avec *Openthese* », *Bulletin de l'AFAS. Sonorités*, n° 45. Disponible sur <<https://doi.org/10.4000/afas.3702>>.

MARCADÉ Claire, GUINARD Bernard, COULAIS Stéphanie et al., 2014, *Patrimoine culturel immatériel. Traitement documentaire des archives sonores inédites. Guide des bonnes pratiques*, 3^e éd., Nantes, FAMDT. Disponible en ligne sur <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01065125/document>> [consulté le 29 juin 2020].

MARTEL Claude, 1992, « Dix ans après : l'oral. – Avant-propos », *Sonorités*, n°s 28-29 [Les phonothèques entre recherche et culture, Actes de la journée d'étude de la Baume-lès-Aix (20-22 septembre 1990)]. Disponible sur <<http://journals.openedition.org/afas/2688>> [consulté le 29 juin 2020].

MARTEL Claude & PELEN Jean-Noël, 1990, *L'homme et le taureau en Provence et Languedoc : histoire, vécus, représentations*, Grenoble, Glénat.



MATTERS Marion, 1995, *Oral History Cataloging Manual*, Chicago, Society of American Archivists. Disponible en ligne sur <<http://files.archivists.org/pubs/free>>

/OralHistoryCatalogingManual.pdf> [consulté le 29 juin 2020].

PELEN Jean-Noël, 1977, *Le Conte et la chanson populaires de tradition orale en Cévenne rurale d'hier et d'aujourd'hui (région de la Vallée Longue)*, thèse de 3^e cycle (sous la direction de Jean-Claude Bouvier), Aix-Marseille I – Université de Provence, Aix-en-Provence. Disponible en ligne sur <<http://phonotheque.mms.huma-num.fr/dyn/portal/index.xhtml?page=alo&aloId=12031>> [consulté le 29 juin 2020].

PELEN Jean-Noël, 1992, « Les phonothèques de l'oral au carrefour de la recherche et de la culture », *Sonorités*, nos 28-29 [*Les phonothèques entre recherche et culture*, Actes de la journée d'étude de la Baume-lès-Aix (20-22 septembre 1990)]. Disponible sur <<http://journals.openedition.org/afas/2702>> [consulté le 29 juin 2020].

PELEN Jean-Noël et al., 1986, *Le Pays d'Arles par ses gens : sentiments d'appartenance et référents d'identité*, Aix-en-Provence, Document dactylographié.

PELEN Jean-Noël & MARTEL Claude (éds), 1992, *Les voies de la parole : ethnotextes et littérature orale*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.

PELEN Jean-Noël, CRIVELLO Maryline & LUCIANI Isabelle, 2014, *Jean-Noël Pelen, chercheur au CNRS, fait le récit de sa carrière d'ethnologue et évoque son rôle au sein du CREHOP puis du laboratoire TELEMMe*, Aix-en-Provence, corpus : « Une histoire du laboratoire TELEMMe (1994-2004) : essai d'ego-histoire collective », phonothèque de la MMSH, enquête n° 4804. Disponible sur <<http://phonotheque.mms.huma-num.fr/dyn/portal/index.xhtml?page=alo&aloId=12031>> [consulté le 29 juin 2020].

PELEN Jean-Noël, GINOUVÈS Véronique & GRANET-ABISSET Anne-Marie, 2019, *Jean-Noël Pelen, chercheur au CNRS, évoque son parcours professionnel — entre histoire, ethnologie et linguistique — et laisse ressurgir le souvenir des témoins rencontrés sur ses différents terrains*, Aureille, corpus : « Entretiens enregistrés dans le cadre de l'ANR Histinéaires », phonothèque de la MMSH, enquête n° 6199. Disponible en ligne sur <<http://phonotheque.mms.huma-num.fr/dyn/portal/index.xhtml?page=alo&aloId=13604>> [consulté le 29 juin 2020].

ROCHE Anne & TARANGER Marie-Claude, 1995, *Celles qui n'ont pas écrit : récits de femmes dans la région marseillaise, 1914-1945*, Aix-en-Provence, Edisud.

STÉRIN Anne-Laure, 2017, « Le point sur les données à caractère personnel », *Questions d'éthique et de droit en sciences humaines et sociales*. Disponible sur <<https://ethiquedroit.hypotheses.org/1717>> [consulté le 29 juin 2020].

TOURTIER-BONAZZI Chantal de, 1990, *Le témoignage oral aux archives : de la collecte à la communication*, Paris, Archives nationales.

Sites et plateformes citées [consultés le 18 septembre 2020]

Bulletin de l'AFAS. *Sonorités* : <<https://journals.openedition.org/afas>>.

Calames – Catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'enseignement supérieur : <www.calames.abes.fr>.

Carnets de la phonothèque, à propos d'archives sonores et audiovisuelles : <<https://phonotheque.hypotheses.org>>.

CINES – Centre informatique national de l'enseignement supérieur : <www.cines.fr>.

CLARIN – Common Language Resources and Technology Infrastructure : <www.clarin.eu>.

Dublin Core : <<https://dublincore.org>>.

Encoded Archival Description (EAD), site officiel : <www.loc.gov/ead>.

Ethnologia, carnet du consortium « Archives des ethnologues » : <<https://ethnologia.hypotheses.org>>.

Europeana : <www.europeana.eu>.

Europeana Data Model (EDM) : <<https://pro.europeana.eu/page/edm-documentation>>.

Ganoub, base de données de la phonothèque de la MMSH : <<http://phonotheque.mms.huma-num.fr>>.

Isidore, accès aux données numériques des sciences humaines et sociales (SHS) : <<https://isidore.science>>.

LIBER – Ligue européenne des bibliothèques de recherche : <<https://libereurope.eu>>.

Plan national pour la science ouverte, 2018 : <https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Actus/67/2/PLAN_NATIONAL_SCIENCE_OUVERTE_978672.pdf>.

Principes FAIR : <www.ouvrirlascience.fr/fair-principles>.

Questions d'éthique de droit en SHS : <<https://ethiquedroit.hypotheses.org>>.



Notes

1 Pour des facilités de lecture, les références aux entretiens sont indiquées ainsi dans le texte, entre parenthèses : Nom de l'informateur-trice, année de l'enregistrement : numéro d'enquête.

2 Dans un entretien, Jean-Claude Bouvier (2014 : 4803) fait référence à titre d'exemple à l'ouvrage d'Éphraïm Grenadou et Alain Prévost, *Grenadou, Paysan de France*, Paris, 1966 et à celui de Pierre-Jakez Hélias, *Le Cheval d'orgueil*, Paris, 1975.

3 Dans son entretien, Jean-Noël Pelen (2019 : 6199) évoque notamment Charles Joisten en Dauphiné, Daniel Fabre en Languedoc, Donatien Laurent en Bretagne ; il revient également sur les rencontres ethnologiques tenues à Aix-en-Provence depuis 1975 à partir desquelles le centre va prendre forme.

4 L'UMR 7303 TELEMMe (Temps, espaces, langages, Europe méditerranéenne) est une unité mixte associant l'Institut national des sciences humaines et sociales du CNRS et Aix-Marseille Université (AMU), créée en 2014 (Pelen, 2014 : 4804). Une partie des équipes étaient issues du Groupement d'intérêt scientifique (GIS), historique et anthropologique portant sur les sociétés de l'Europe méridionale créé en 1986 et placé sous la responsabilité de Philippe Joutard. Ce GIS est ensuite devenu un GDR du CNRS (GDR 097, « Cultures et civilisations méridionales », plus connu sous le nom de « Nord-Méditerranée ») au sein d'Aix-Marseille I ou Université de Provence (la fusion des universités et la création d'AMU s'est faite en 2013). La phonothèque du CREHOP a ainsi d'abord intégré le GIS, puis le GDR097, puis l'UMR TELEMMe avant d'être associée à la médiathèque de la MMSH en 1997.

5 En 1962 est créée au sein du CNRS une Commission des atlas linguistiques qui a eu plusieurs appellations : RCP 160 jusqu'en 1977, GRECO 9 de 1977 à 1988 puis GDR 9. Elle a été dirigée par Mgr Gardette et Gaston Tuaillon (de 1973 à 1979), Jean-Claude Bouvier (jusqu'en 1984), et Jean Lanher (jusqu'en 1988), Jean Le Dù à partir de 1989 jusqu'à la fin du programme en 1996. L'historique de ce groupement est épars et mériterait qu'une synthèse soit publiée avec un inventaire des archives sonores créées dans son cadre.

6 Le programme « La production du récit collectif » a été mené dans le cadre de l'UMR TELEMMe, dirigé par Jean-Noël Pelen. Il n'a jamais été publié, mais il est accessible sous la forme de 50 enregistrements (42 heures) : voir <<http://phonothèque.mmssh.huma-num.fr/dyn/portal/index.xhtml?page=alo&aloId=3718>>.

7 En 1979, le développé du sigle AFAS est « Association des détenteurs de documents sonores et audiovisuels », puis l'association changera d'intitulé sous la présidence de Florence Descamps pour devenir en 2014 « Association des archives sonores, orales et audiovisuelles ».

8 Directrice du service des « nouveaux supports » issu de la Phonothèque nationale, qui a intégré la Bibliothèque nationale en 1977.

9 Le dépôt légal des œuvres phonographiques a été institué par une loi du 19 mai 1925 et rendu opérationnel à partir de 1938.

10 En particulier, deux publications théoriques multidisciplinaires, résultant des colloques, publiées par le CNRS comme des projets (Bouvier, Pelen & Mathieu, 1980) ainsi que Pelen et Martel (1992).

11 Cette remarque s'appuie sur les premiers numéros d'inventaire, correspondant aux premiers dépôts à la phonothèque.

12 À propos des supports sonores, de leur histoire pour la numérisation, voir Fontaine (2009).

13 La fiche chronothématique indique dans un tableau le temps et le contenu.

14 *Machine-readable cataloging* (MARC) : format d'échange de données bibliographiques informatisées des catalogues de bibliothèques, finalisé en 1968.

15 *Dastum*, « Recueillir » en breton, est une des premières associations qui a organisé d'un point de vue documentaire les enquêtes enregistrées sur le terrain, leur sauvegarde et leur diffusion auprès du plus grand nombre. Elle met à disposition aujourd'hui plusieurs milliers d'heures de collectes : voir <www.dastum.bzh>.

16 Voir les informations sur les contrats d'utilisation sur le carnet de recherche « Questions d'éthique et de droit » : <<https://ethiquedroit.hypotheses.org>>.

17 Voir les billets du carnet « Questions d'éthique et de droit » sur <<http://ethiquedroit.hypotheses.org/tag/entretien>>.

18 Cf. <<http://phonothèque.mmssh.huma-num.fr/dyn/portal/index.xhtml?page=alo&aloId=3760&nobl=1>>.

19 Cf. <<http://phonothèque.mmssh.huma-num.fr/dyn/portal/index.xhtml?page=alo&aloId=12934>>.

20 Cf. <<http://phonothèque.mmssh.huma-num.fr/dyn/portal/index.xhtml?page=alo&aloId=12195>>.



21 Cf. <www.calames.abes.fr/pub/ms/Calames-2019101171033911>.

22 Cf. <<http://phonotheque.mmsh.huma-num.fr/dyn/portal/index.xhtml?page=alo&aloId=3621>>.

23 Cf. <www.calames.abes.fr/pub/ms/Calames-2014715157589841>.

24 Cf. <<http://phonotheque.mmsh.huma-num.fr/dyn/portal/index.xhtml?page=alo&aloId=11259>>.

25 Voir la publication de l'instrument de recherche dans la revue *Sonorités* (2019) et dans la base *Ganoub* : <<http://phonotheque.mmsh.huma-num.fr/dyn/portal/index.xhtml?aloId=12271>>.

26 Cf. <<http://phonotheque.mmsh.huma-num.fr/dyn/portal/index.xhtml?aloId=11704&page=alo&nobl=1>>.

27 Cf. <<http://phonotheque.mmsh.huma-num.fr/dyn/portal/index.xhtml?page=alo&aloId=3644>>.

28 Cf. <<https://journals.openedition.org/afas/3864>>.

29 Le fonds a, par exemple, été présenté lors du colloque « Qui parle français au Liban, à qui et quand ? » qui s'est tenu à Beyrouth en mai 2019 ; le programme de ce colloque est consultable sur <<https://phonotheque.hypotheses.org/29996>>.

30 Merci à Maya Saidani, ethnomusicologue, utilisatrice de la phonothèque en tant que dépositante mais aussi consultante, qui nous a permis de formaliser cette réflexion au moment de la rédaction de cet article.

31 *Ganoub*, « le Sud » en langue arabe, est la base de données de la phonothèque de la MMSH : voir <<http://phonotheque.mmsh.huma-num.fr>>.

32 Cf. <<https://libereurope.eu>> [consulté le 26 juin 2020].

33 Cf. <www.ouvrirlascience.fr/fair-principles> [consulté le 26 juin 2020].

Pour citer cet article

Référence électronique

Matteo Cialone et Véronique Ginouvès, « Quand les archives sonores nous chuchotent leur histoire : création et organisation d'une phonothèque de recherche à travers ses différents acteurs », *Géolinguistique* [En ligne], 20 | 2020, mis en ligne le 01 décembre 2020, consulté le 02 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/geolinguistique/2151> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/geolinguistique.2151>

Auteurs

Matteo Cialone

Doctorant en ethnomusicologie à Aix-Marseille Université, IDEMEC – UMR 7307, PRISM – UMR 7061
matteo.cialone@etu.univ-amu.fr

Véronique Ginouvès

Archiviste, responsable de la phonothèque de la MMSH, USR 3125
veronique.ginouves@univ-amu.fr

Droits d'auteur

Tous droits réservés

